

0781954A
ACADEMIE DE VERSAILLES
COLLEGE ALBERTO GIACOMETTI
1 MAIL ALFRED DE MUSSET
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tel : 0130966100

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 15

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/09/2021

Réuni le : 23/09/2021

Sous la présidence de : Isabelle Salome

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

TARIFICATION : La Principale rappelle qu'en cas de perte ou de détérioration d'un objet ou d'un bien mis à disposition par le collège, et en-dehors de circonstances couvertes par les assurances, le (ou les) contrevenant(s) est (sont) financièrement responsable(s) de la réparation ou du remplacement. Il appartient à chacun, élève, personnel, d'être couvert par une assurance.

Les objets remplacés ou les travaux à réaliser sont facturés au prix coûtant selon la grille annexée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0